

# *L'écureuil*

*Juillet 2021*



## LE MOT DU MAIRE



### S'exprimer...

Un nouvel exemplaire de l'Ecureuil arrive pour exprimer la vie de notre commune. Vous y trouverez nombre d'informations concernant les actions passées et celles à venir. Nos associations reprennent petit à petit des couleurs et c'est tant mieux. Vous suivrez aussi l'évolution de projets : ceux qui se terminent et ceux qui se préparent.

Il y a quelques mois nous vous avons demandé de vous exprimer concernant la salle des fêtes, vous trouverez un retour sur l'enquête.

Un groupe d'habitants participe à des ateliers de réflexions concernant l'étude sur les déplacements. Un rendu public est programmé pour le 3<sup>ème</sup> trimestre. Merci à tous ceux qui prennent de leur temps pour faire grandir les projets qui concernent chacun d'entre nous. Les temps de confinement ne nous ont pas aidés à échanger, mais la volonté est toujours là !

S'exprimer tel est le message du moment. Dernièrement les bureaux de vote ont été l'occasion pour certains de s'exprimer. Un constat, malgré la volonté, parfois l'échange n'a pas lieu faute de participants. Il en est parfois de même avec les réunions publiques. Difficile équation entre le faire seul et le faire avec !

Alors n'hésitez pas à partager votre vision de « demain Marcilly le Châtel » afin que nous puissions, non pas répondre favorablement à chaque souhait, mais en tenir compte lors des décisions au service de l'intérêt général.

Notre commune, candidate au label 1<sup>ère</sup> Fleur des villes et villages fleuris recevra le jury régional fin juillet. Merci à chacun de soutenir cette démarche de reconnaissance du cadre agréable dans lequel nous évoluons. Exprimons-nous avec les fleurs, fort de notre patrimoine ancien et vivant !

Le confinement n'est plus, l'été est là alors je vous souhaite de profiter pleinement du vivre ensemble retrouvé.

**Thierry Gouby**

**Maire de Marcilly le Châtel**

*Nous souhaitons la bienvenue au sein du conseil municipal à **Emilie Combe**. Elle remplace Marion Noyel, qui a démissionné pour raison personnelle.*



## LES INFOS DU SECRETARIAT DE MAIRIE...



Huguette Reynaud et Isabelle Thevenet

**Reconnaissance d'un enfant.**

La reconnaissance d'un enfant concerne les couples non-mariés.

La filiation d'un enfant au sein d'un couple non marié ne s'établit pas automatiquement.

Les futurs parents doivent prendre rendez-vous en Mairie pour établir un acte de reconnaissance anticipée à la naissance. Pour cela, les pièces d'identités et un justificatif de domicile seront demandés aux futurs parents.

**Recensement à 16 ans.**

Pour rappel, les mineurs français qui atteignent l'âge de 16 ans doivent faire la démarche de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Le recensement permet à l'administration française de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

**Attention, interdiction de stationner et de s'arrêter**

Il est régulièrement constaté que certains véhicules prennent quelques largesses quant à la sécurité routière.



Nous rappelons qu'il est formellement interdit de s'arrêter devant l'école afin de déposer son enfant, de stationner route de Sainte Anne pour des raisons évidentes de sécurité mais aussi parce que notre pays est toujours sous le coup du plan Vigipirate.

Suffisamment de places sont mises à disposition sur les deux parkings pour que certains parents fassent l'effort d'emmener leurs enfants devant le portail.

Merci à tous de faire preuve de bienveillance et de bienséance.



**Arrêt et  
stationnement  
interdit**

**Fermeture du secrétariat de mairie**

Les lundis 12 et 19 juillet 2021

Le lundi 2 août 2021

**SOMMAIRE**

Le mot du Maire .....	2
Les infos du secrétariat de mairie .....	3
Etude sur les déplacements .....	4
Enquête salle communale.....	5
Finances communales .....	6
Cadre de vie .....	9
Aménagement ancienne station.....	10
CCAS .....	11
Les Rebonds de la Balle.....	11
Commémoration du 8 mai .....	11
Environnement déchets .....	12
La médiathèque.....	13
Rencontre avec Robert Duris.....	14
L'école publique.....	15
Le Sou des écoles .....	17
Familles Rurales .....	18
Familles Rurales - Accueil de loisirs .....	19
Entente Sportive Champdieu Marcilly ....	20
Comité des fêtes.....	21
Thérapeutes aux pieds nus.....	22
Les jeux.....	23
Dates à retenir .....	24

## ETUDE SUR LES DÉPLACEMENTS

### Etude sur l'organisation des déplacements multi-modaux à MARCILLY LE CHATEL

Si vous habitez Marcilly et que vous vous déplacez dans le village et ses hameaux, vous avez certainement remarqué que les déplacements ne sont pas toujours au mieux de ce qui pourrait se faire : manque de sécurité, pas de cheminement piétons par endroits, parkings mal utilisés, embouteillages à certaines heures (à l'école), vitesse inadéquate, manque d'éclairage, ... Bref, il y a des améliorations à faire.

**Le Conseil Municipal a donc décidé de lancer une étude sur l'organisation de tous les déplacements, piétons, cycles, voitures, bus et camions, sur la commune.** Pour cela il s'est adjoint le cabinet OXYRIA, spécifique de ce type de plan d'urbanisme. Le cabinet est chargé de piloter, gérer et aider à toutes les étapes de ce projet qui a débuté en Janvier 2021.

Un groupe de travail, un comité technique de quelques personnes ainsi qu'un comité de pilotage d'une dizaine d'élus ont été créés. **Leurs réunions alternent avec des réunions publiques** afin de recueillir l'avis de tout le monde.

Les premières réunions ont permis d'établir **un diagnostic de la commune** : repérage des lieux clés générateurs de déplacements, avec leur accessibilité et leur sécurité,



Réunion publique, 6 juillet 2021

pointage des points noirs et points réussis dans le déplacement, analyse du réseau viaire, des arrêts de bus avec leur fonctionnement, prise en compte des projets actuels et futurs sur la commune.

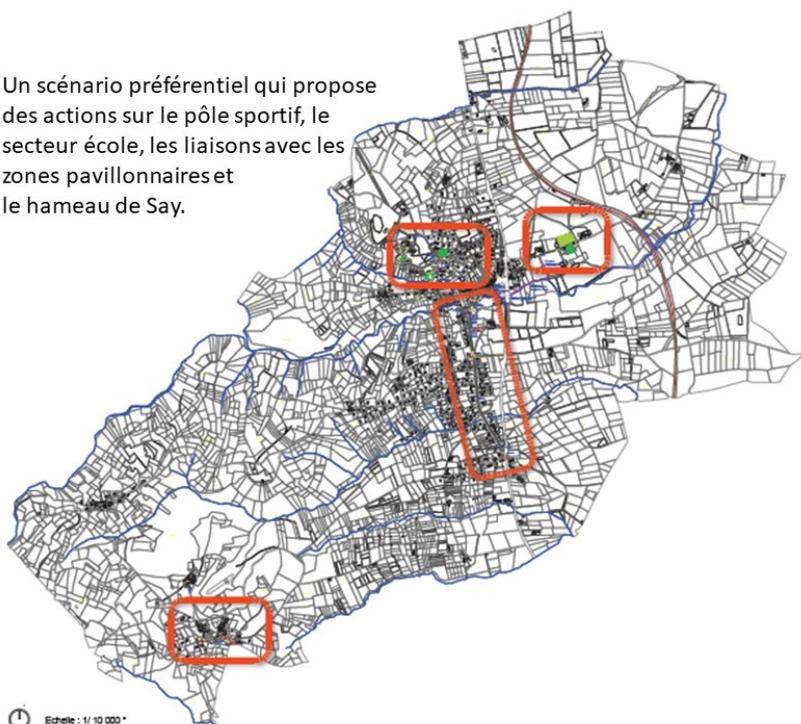
L'analyse du diagnostic a conduit à **3 scénarii** qui ont été soumis à tous pour commentaires et modifications. Des priorités ont été données à court terme – 1 à 3 ans – à moyen terme – 3 à 6 ans et à long terme – plus de 6 ans.

**Les actions proposées à court terme se trouvent dans divers secteurs** : le centre bourg, le pôle sportif vers l'actuel terrain de foot, les zones pavillonnaires, le hameau de Say et le hameau de Maure.

Nous en sommes maintenant à un « **scénario préférentiel** » présenté aux habitants lors d'une **réunion publique le 6 juillet**. Il comprend l'aménagement du parking de l'école, l'organisation du pôle sportif et sa liaison avec le Centre Bourg, des équipements vers la zone pavillonnaire de la commune et des aménagements sur le hameau de Say. Le scénario préférentiel et les remarques des riverains ont également été étudiés lors du **Conseil Municipal du 9 juillet**.

L'étude vise à réfléchir globalement aux modes de déplacement sur la commune. A l'issue de ces 2 rencontres, les actions opérationnelles ne seront pas encore toutes prévues sur l'ensemble des rues de la commune, mais un plan guide et stratégique sera mis en place à l'échelle communale. **La dernière phase de travail (actions/plan stratégique) de l'étude sur les déplacements pourra alors débiter.**

Un scénario préférentiel qui propose des actions sur le pôle sportif, le secteur école, les liaisons avec les zones pavillonnaires et le hameau de Say.

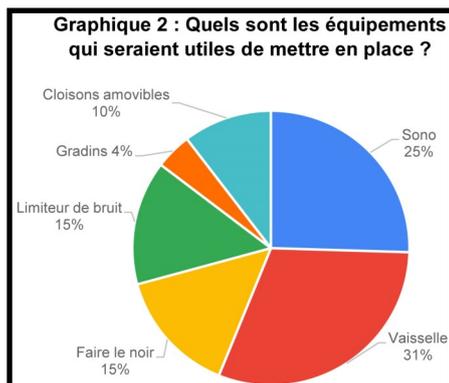
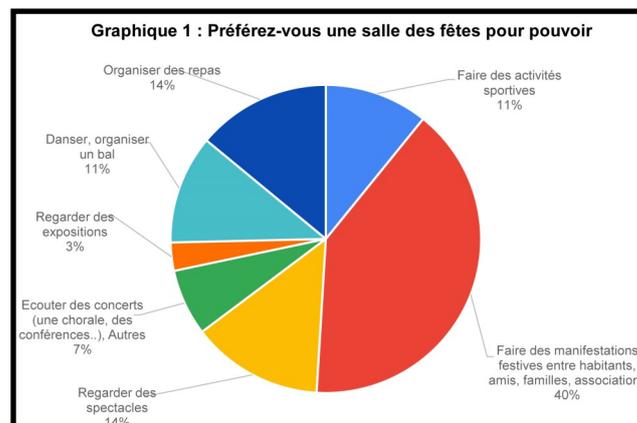


Echelle : 1/10 000

## ENQUETE SALLE COMMUNALE

### Notre salle communale dite salle des fêtes

Pourquoi se poser la question de son devenir ? Comment réfléchir à son évolution ? Telles sont les questions que se posent les élus et bien des habitants. Un constat de la situation actuelle et des besoins est utile pour ensuite décider vers où s'orienter. Donc rien n'est encore décidé tout reste à faire...



Cependant après plusieurs mois de démarche concernant la formulation des besoins d'une salle communale et après vous avoir invités à participer à une enquête voici les résultats du questionnaire. Merci à ceux qui se sont penchés sur le sujet. Ainsi 67 réponses papiers et 29 par internet nous sont parvenus. Merci à notre stagiaire Lorie pour le travail de préparation, collecte, analyse et mise en forme réalisé.

Comme vous pouvez le constater, les avis sont partagés. Nous allons poursuivre le travail en

tenant comptes de vos éléments, de ceux des associations et reviendrons vers vous pour présenter des hypothèses. De nombreux commentaires permettent d'éclairer les réponses. Ils ne peuvent être repris ici mais sont précieusement ajoutés au dossier.

Enquête réalisée du 20 janvier au 23 février 2021

Questions	Nombre de réponses	De Non pas du tout à Oui tout à fait				
		1	2	3	4	5
Préférez-vous une salle des fêtes pour pouvoir	89	Voir graphique 1				
Le parking est-il assez grand ?	87	11%	15%	29%	29%	16%
L'éclairage de l'extérieur et du parking sont-ils suffisants ?	86	7%	13%	26%	27%	28%
L'aspect visuel intérieur vous satisfait-il ?	88	35%	31%	18%	10%	6%
L'aspect visuel extérieur vous satisfait-il ?	88	14%	17%	25%	25%	19%
La trouvez-vous accueillante ?	88	14%	31%	35%	9%	11%
Est-elle bien indiquée ?	87	15%	20%	26%	21%	18%
L'extérieur est-il suffisamment grand et sécurisé ?	87	17%	22%	22%	26%	13%
Est-elle bien insonorisée ?	87	21%	36%	30%	3%	10%
La cuisine est-elle fonctionnelle ?	88	26%	24%	23%	17%	10%
Que pensez-vous des sanitaires ?	88	6%	13%	27%	35%	19%
La scène est-elle suffisamment grande ?	88	6%	22%	31%	27%	15%
L'éclairage de la scène est-il suffisant ?	88	11%	9%	38%	24%	18%
Seriez-vous favorable de réaliser une salle annexe (repos, rangement, seconde activités) ?	86	26%				74%
Que pensez-vous de la localisation de la salle des fêtes ?	87	24%	14%	29%	10%	23%
Est-elle suffisamment grande ?	86	15%	19%	28%	21%	17%
Est-elle suffisamment équipée ?	88	27%	27%	25%	9%	11%
Quels sont les équipements qui seraient utiles de mettre en place ?	94	Voir graphique 2				
Le tarif est-il un frein pour la location ?	87	64%				36%
Pensez-vous que faire évoluer la salle des fêtes actuelle est une priorité ?	89	39%				61%

## FINANCES COMMUNALES

Suite au travail de la commission finances et après validation des comptes par le Trésor public, le Conseil Municipal réuni le 26/02/2021 a validé à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion présentés par Odile Molle 1ere Adjointe.

Sur 2020, le budget communal enregistre un excédent de fonctionnement de +158 423,99€ ce qui donne un résultat d'exploitation cumulé à la clôture de +365 297,21€, il affiche un résultat d'investissement cumulé positif de 144 443,82€.

Suite à cette présentation, le Conseil décide d'affecter au budget 2021, la somme de 165 297,21€ au financement des investissements et 200 000€ en recette de fonctionnement.

## BUDGET GÉNÉRAL 2020

Sur 2020, pour la partie fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 506 542€ elles augmentent de 2,2% soit + 10 927€ par rapport à 2019.

Les recettes s'affichent à 664 967€, elles enregistrent une baisse de 0,46% soit – 3 139€ sur 1 an.

Compte tenu de la situation sanitaire les finances de la commune se sont malgré tout maintenues. En effet, la crise a généré des charges supplémentaires : Achats de masques, de produits d'hygiène., en contrepartie, les recettes ont diminué : fermeture de la cantine, de la garderie, inutilisation de la salle des fêtes... A noter également des dépenses supplémentaires, elles concernent le traitement des dossiers d'urbanisme, somme reversée à Loire Forez pour 8 773€. De plus, on constate une augmentation de charges du personnel correspondant à un besoin de renfort en secrétariat et des heures complémentaires de ménage. Enfin, la dotation de solidarité rurale versée par l'Etat à diminué de 10,88%.

## BUDGET GENERAL

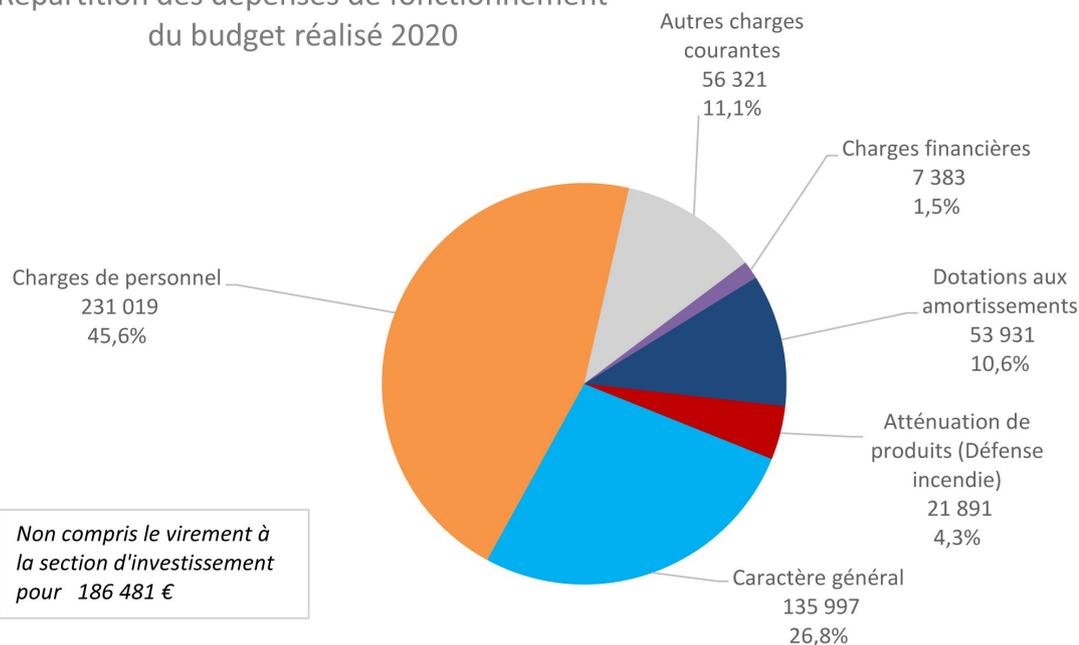
## Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2020	Budget 2021	Recettes	Réalisé 2020	Budget 2021
Caractère général	135 997	162 510	Excédent exercice antérieur	206 873	200 000
Charges de personnel	231 019	248 560	Atténuation des charges	5 940	2 630
Autres charges courantes	56 321	68 863	Produits des services	45 653	54 764
Charges financières	7 383	6 900	Impôts et taxes	313 029	300 000
Charges exceptionnelles revert LFA		64 598	Dotations	183 208	182 110
Dépenses imprévues		25 000	Autres produits de gestion courante	38 956	37 000
Dotations aux amortissements	53 931	53 768	Opérations d'ordre	51 849	49 401
Atténuation de produits SDIS	21 891	22 291			
Attribution compensation			Produits exceptionnels	26 332	
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>506 542</b>	<b>652 490</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>664 967</b>	<b>625 905</b>
<b>Virement à section investissement</b>	<b>186 481</b>	<b>173 415</b>			
<b>Total dépenses</b>	<b>693 023</b>	<b>825 905</b>	<b>Total recettes</b>	<b>871 840</b>	<b>825 905</b>

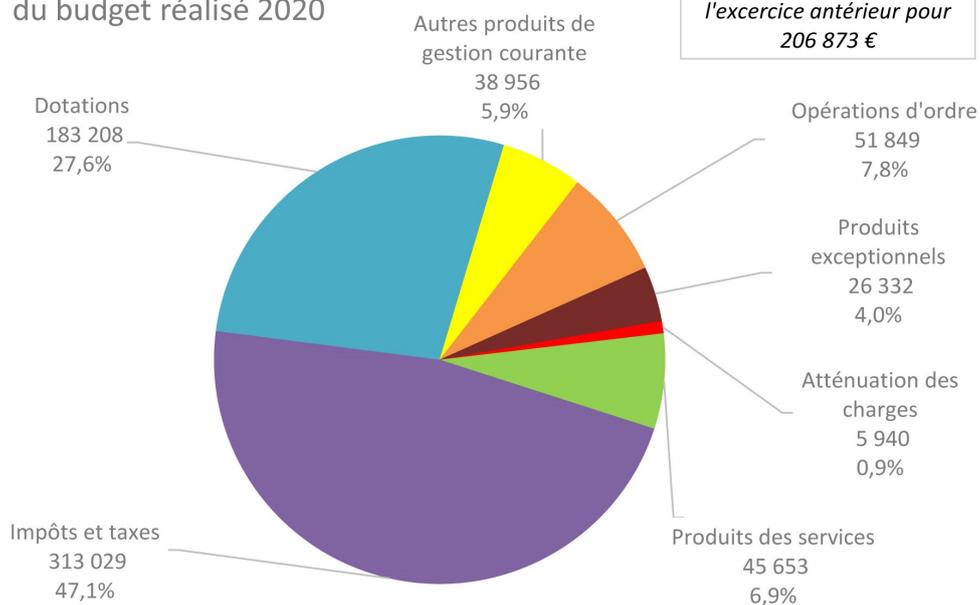
## Section investissement

Dépenses	Réalisé 2020	Budget 2021	Recettes	Réalisé 2020	Budget 2021
Solde antérieur d'investissement reporté	267 538		Solde report exécution		144 444
Attribution compensation Loire Forez	49 401	49 401	Excédent de fonctionnement	230 216	165 298
Emprunts et dettes assimilées	31 852	25 000	<b>Virt de la section de fonctionnement</b>	<b>186 481</b>	<b>173 415</b>
Immobilisations incorporelles		22 000	Subventions investissement reçues	254 212	49 000
Immobilisations corporelles	57 548	371 202	Taxes aménagement	15 376	15 000
Travaux	133 453	40 100	Dépôts et cautions	665	1 500
Cautions	-	1 500	TC TVA	181 685	30 815
Frais étude	-	30 000	Emprunt		
Transfert asst LFA	-	44 635	Opérations d'ordre	53 931	53 768
Reversement LFA asst	-	784 050	Produits des cessions asst LFA	-	784 049
Opérations d'ordre	51 849	49 401			
<b>Total</b>	<b>591 641</b>	<b>1 417 289</b>	<b>Total</b>	<b>922 566</b>	<b>1 417 289</b>

### Répartition des dépenses de fonctionnement du budget réalisé 2020



### Répartition des recettes de fonctionnement du budget réalisé 2020



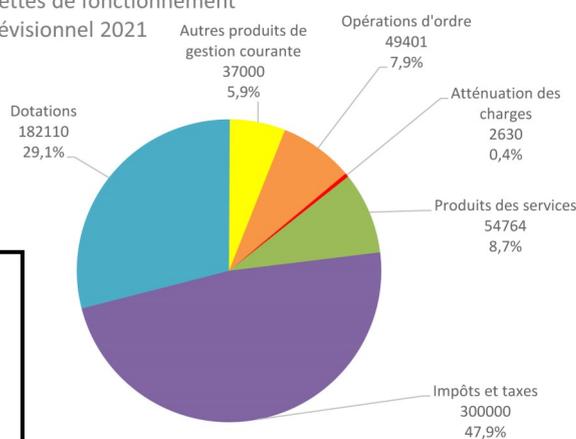
## BUDGET INVESTISSEMENT 2020

Concernant la section investissement, les dépenses réelles (hors solde antérieur) s'élèvent à 324 103€ : reliquat des travaux de l'école, achat d'un véhicule pour les agents, remboursement de l'emprunt ainsi que divers travaux. Les recettes s'affichent à 736 085€, elles proviennent essentiellement du solde des subventions liées aux travaux de l'école pour 254 212€, et du fond de compensation de la TVA sur ces mêmes travaux pour 181 685€.

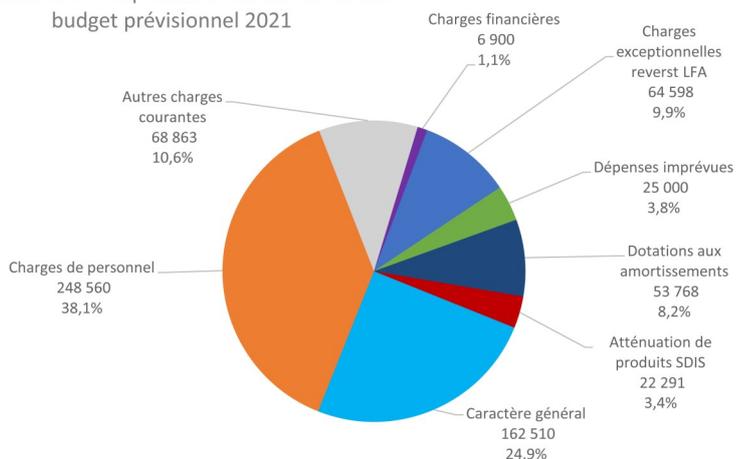
## PREVISIONEL 2021

Pour 2021, la prudence reste de rigueur notamment en fonctionnement, nous ne maîtrisons pas les effets liés à la crise, les attributions des dotations ainsi que le reversement par l'Etat de la Taxe d'habitation. Quant aux investissements, malgré les incertitudes, les élus doivent se projeter et les prévoir en lien avec les besoins de la population tout en tenant compte de son évolution. Ainsi, le budget 2021 s'équilibre à 633 239€ (hors écritures d'ordre liées au transfert de l'assainissement à Loire Forez Agglomération non réalisé à ce jour et qui s'élève à 784 049€ ). Les dépenses programmées vont concerner divers travaux : économies d'énergie sur les bâtiments communaux, aménagement de l'ancienne station, mise en place de poteaux incendie, rénovation de la route du Rézinet. Enfin une étude est en cours, elle concerne l'organisation des déplacements afin d'améliorer la circulation sur la commune de plus, une réflexion sur l'utilisation de la salle des fêtes est conduite et se concrétisera sans doute vers des investissements à programmer au cours du mandat.

Répartition des recettes de fonctionnement  
budget prévisionnel 2021



Répartition des dépenses de fonctionnement  
budget prévisionnel 2021



## SITUATION DE LA DETTE

Au 31/12/2020, la situation de la dette représente 340€ par habitant, à noter que pour les communes de même strate le montant est de 620€ par habitant. Elle correspond à l'emprunt réalisé en 2019 pour les travaux de l'école à savoir 500 000€ sur 20 ans.

## TAUX COMMUNAUX

Lors du Conseil du 02/04/2021, il a été décidé de n'appliquer aucune augmentation sur les différentes taxes. Pour mémoire, la Taxe d'Habitation avec un taux de 5,69% est progressivement supprimée, l'Etat s'est engagé à compenser entièrement cette recette. Dorénavant, le département ne percevra plus la taxe sur le foncier bâti, c'est la commune qui en sera bénéficiaire afin de compenser la perte sur cette taxe. Ainsi les taux 2021 restent les suivants : Taxe Foncière non bâti : 39,49%. Taxe foncière bâti : 10,10% +15,30% du département = 25,40%, la ligne taxe départementale n'apparaîtra plus mais le taux communal n'ayant pas augmenté il n'y aura pas d'incidence pour le contribuable sur la part communale.

## CADRE DE VIE

### En 2021, Marcilly le Châtel, concourt pour l'obtention du label régional « 1ère fleur »

Notre commune, depuis de nombreuses années déjà, est engagée dans une démarche de valorisation de notre cadre de vie. Cela se traduit par des actions concrètes, visant à mettre en avant le bien vivre à Marcilly. On peut citer l'extinction de l'éclairage nocturne de 23h à 6h qui rend le ciel aux étoiles et la vie aux insectes et oiseaux nocturnes. Ou encore, le zéro phyto dans l'entretien de nos espaces verts, qui a conduit à la mise en herbe de notre cimetière. En parallèle de ces actions, la commune a toujours veillé à arborer et fleurir les espaces communs. Grâce au travail des agents techniques, cela fait plusieurs années que Marcilly est distinguée au concours départemental « Fleurir la Loire », contribuant ainsi au classement national de notre département.



Dans l'idée de poursuivre cette dynamique, notre commune concourt cette année pour l'obtention du label 1<sup>ère</sup> Fleur. Loin de se cantonner, comme le laisse croire son appellation, au fleurissement, ce label récompense toute une dynamique de la commune autour du cadre de vie, de la place que nous consacrons aux espaces verts et de notre engagement à préserver la nature.

Ainsi, le verger conservatoire, les journées « Nettoyons la nature », l'extinction de l'éclairage nocturne, le concours communal « Maisons fleuries », nos chemins de randonnées ou encore notre patrimoine participent à l'obtention du label 1<sup>er</sup> Fleur. Un jury régional visitera notre commune dans l'été et attribuera ou non le label. Le concours de chacun grâce à la mise en valeur et l'entretien de son jardin, balcon ou de sa façade sera sans conteste un avantage lors de la visite du jury ! Merci à tous de soutenir la candidature de Marcilly le Châtel !

### Le concours communal du fleurissement 2021

Notre traditionnel concours communal des jardins et maisons fleuris est bien entendu maintenu cette année. Un jury, constitué d'élus, se déplacera sur l'ensemble de la commune et sélectionnera les plus belles façades, les jardins bien arborés ou les balcons fleuris. **Ce concours est ouvert à tous, le fleurissement devant être visible à partir de la voie publique.** Les lauréats seront récompensés en début d'année 2022.

## VILLAGE ÉTOILÉ

Depuis 2018, les élus, en concertation avec les habitants, se sont employés à rééquilibrer l'éclairage public.



En effet des zones pavillonnaires se sont développées au fil du temps, il a fallu améliorer ou créer leur éclairage alors qu'en d'autres endroits il pouvait y avoir un lampadaire double. En agissant ainsi, nous avons pu conserver un nombre de points lumineux identiques tout en améliorant la qualité de l'éclairage rue de Corbes, route de Say, route de Maure et rue du Gipon. L'implantation de mâts autonomes rue de Corbes et sur le parking de l'école limite la consommation électrique et leur programmation rejoint l'extinction nocturne du reste de la commune. Cette attention portée au cadre de vie et à la préservation de l'environnement nocturne permet aujourd'hui à notre commune d'être labellisée « **Villes et villages étoilés** » **3 étoiles** par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

## AMENAGEMENT ANCIENNE STATION D'ÉPURATION

Ce projet a débuté lors d'un échange avec les jeunes et d'un état des lieux concernant l'ensemble du système assainissement de la commune. Lors d'un relevé terrain, il est mis en évidence l'ancienne station d'épuration du bourg (en fonction de 1965 à 1992) à proximité du local des jeunes.



Avant



Pendant les travaux

Cet endroit laissé à l'abandon a touché le conseil municipal dès 2015 par son importance historique sur l'arrivée de l'eau potable et de la première tranche d'assainissement collectif sur la commune de Marcilly le Pavé dans les années 1960.

Afin d'agrémenter notre cadre de vie, l'idée a germé d'aménager cet endroit en espace de loisirs et de détente accessible à tous et de conserver les ouvrages d'origine en intégrant une fontaine pour rappeler l'importance du cycle de l'eau et la préservation de notre rivière Le Drugent.

Après l'achat d'une bande de terrain permettant de lier Amasis à cet espace, la commune a commencé par la pose d'une cage de foot au plus proche du bâtiment. Puis le nettoyage de la zone a mis en évidence le besoin de sécuriser des ouvrages profonds en démontant les parties métalliques rouillées et remplissant de terre les bassins.

Le verger conservatoire, trop éloigné des lieux publics, est déplacé et trouve sa place au cœur du village. Il guide chaque pas de la rue du Pavé jusqu'à l'espace de détente, permet la conservation d'espèces et fournira de l'ombrage d'ici quelques années.

Petit à petit le projet grandit et devient un espace convivial avec barbecue, table de pique-nique, jardin aromatique, fontaine avec jet d'eau et un espace de loisirs et de culture avec terrain de boules, table de ping-pong et boîte à livres. Les plantations de fleurs et de plantes aromatiques sont d'ores et déjà en place.

La réflexion au-delà de cet espace se poursuit pour intégrer un cheminement de ce lieu jusqu'au stade de foot en passant sous la D8 pour la sécurité de nos enfants.

En espérant retrouver les Marcilloises et Marcillois lors de l'inauguration de cet espace au Printemps 2022, réfléchissons tous ensemble à donner un nom à ce nouveau lieu de convivialité.

Après



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Cette année 2021 nous a contraint d'annuler notre goûter spectacle du 15 février et nous souhaitons vous le repropofer le **samedi 9 octobre 2021** si les contraintes sanitaires sont positives.

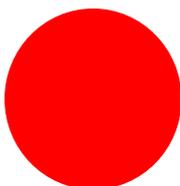
Cette pandémie nous a fait prendre conscience que le CCAS ne disposait d'aucune information sur les personnes isolées ou vulnérables. C'est pour cela que nous vous transmettons une fiche de renseignement à nous remplir par l'intermédiaire de L'Écu-reuil. Cette fiche est destinée à créer un fichier d'alerte à la population en cas de canicule, confinement et autres dangers. Vous pouvez également indiquer vos observations et vos attentes sur cette feuille. Merci de la remplir et de nous la retourner au plus vite en mairie.

Nous sommes impatients de vous retrouver et de pouvoir échanger à nouveau avec vous tous.



*Régine Cohas,  
Vice présidente du CCAS*

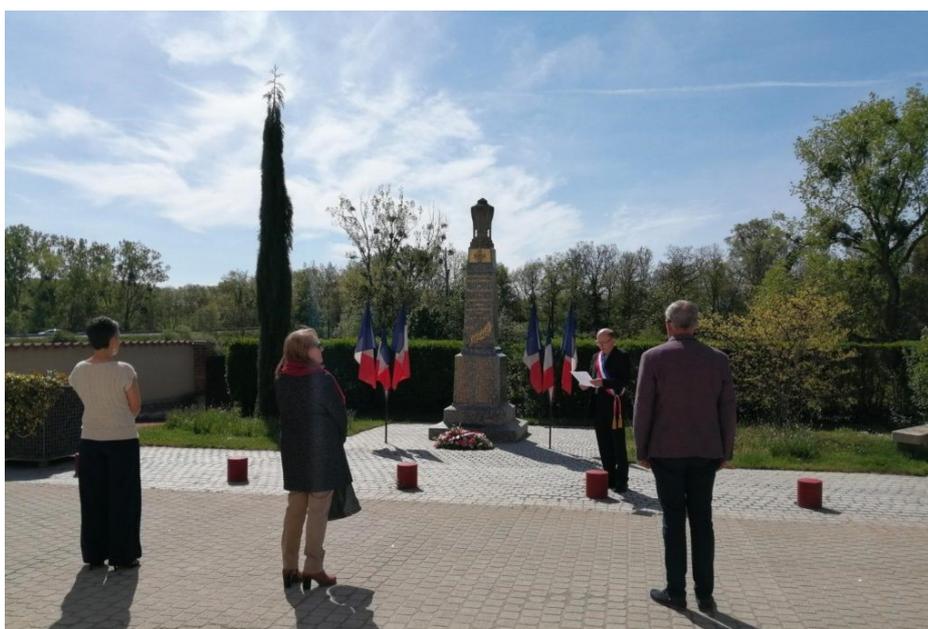
## LES REBONDS DE LA BALLE



Depuis 2 ans, **le festival des Monts de la Balle** de Verrières en Forez a dû se réinventer... Cette édition 2021, se déroule sur plusieurs mois et plusieurs communes. Marcilly le Châtel fait partie des villages retenus pour organiser un spectacle des Rebonds de la Balle. Un partenariat entre la mairie et l'association des Familles Rurales permet de recevoir La Compagnie Carnage et Production pour leur spectacle « **Les demi frères grumaux** ».

Rendez-vous le **dimanche 5 septembre, à 16h30** sur la place de la Mairie pour un spectacle haut en couleurs!

## COMMÉMORATION DU 8 MAI



Cette année encore, la commémoration n'a pu être ouverte au public en raison des conditions sanitaires. C'est donc entouré des adjoints et des délégués que Thierry Gouby Maire à commémoré le 76<sup>ème</sup> Anniversaire de la Victoire du 8 Mai 45 en mémoire à toutes les personnes qui ont permis de libérer la France lors de la seconde guerre mondiale. Cette cérémonie a été filmée et postée sur le site de la commune.

## NETTOYAGE D'AUTOMNE

Après une 1<sup>ère</sup> expérience de nettoyage d'automne de notre commune, qui avait rassemblé une vingtaine de Marcillois, nous devons nous retrouver pour une deuxième collecte au printemps mais la Covid était passée par là.

Cette année le nettoyage d'automne aura lieu le **dimanche 10 octobre** de 9h00 à 12h00.

Nous vous attendons nombreux place de la mairie !

D'ici là prenons soin de notre village en jetant et triant nos ordures correctement.

**Respectons la nature pour les générations futures.**



## LES POINTS DE COLLECTE DU VERRE ET DES TEXTILES

Petit rappel sur les containers des verres :

Nous observons une négligence et malveillance au niveau des containers.

Pour rappel la commune dispose de 6 containers disposés à 6 endroits différents, plan ci-dessous :

Quand un container est plein, merci de vous diriger vers un autre container de la commune pour ne pas laisser devant votre verre et donner plus de travail à nos agents communaux qui sont déjà bien sollicités.



Pour en savoir plus, contactez LOIRE FOREZ service déchets  
N° vert : **0 800 881 024** (appel gratuit depuis un poste fixe)



dechets@loireforez.fr  
www.loireforez.fr

## LA MÉDIATHÈQUE

### LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE TOUT L'ÉTÉ



La bibliothèque est ouverte tout l'été !

**Les mercredis de 14h30 à 17 heures.**

Début septembre, nous reprendrons les horaires habituels :

Mercredi de 14h30 à 17h

Vendredi de 16h30 à 18h

Samedi de 10h à 11h30

### FAITES LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS !

Si vous n'avez pas encore votre carte, demandez-la, elle est gratuite et vous permet d'accéder à la grande bibliothèque du réseau Copernic constitué de 58 bibliothèques !

L'adhésion vous donne accès à de nombreuses nouveautés, grâce à nos achats réguliers de livres.

Et elle vous donne la possibilité de réserver livres, CD, DVD, depuis votre ordinateur.

Profitez de l'été pour découvrir de nouveaux romans !



### SECTION BEBE

Notre budget « livres » nous a permis d'ouvrir une nouvelle section pour les tout-petits.

Nous vous attendons nombreux(ses) aux horaires d'ouvertures pour que vous profitiez d'un moment privilégié avec votre enfant.

### UN GRAND MERCI

Aux lecteurs qui ont continué à fréquenter la bibliothèque malgré la période de crise sanitaire.



A l'équipe des bénévoles qui a œuvré pour que la bibliothèque fonctionne dans les meilleures conditions possibles durant cette année compliquée.



## CONTACTS

### Permanences à la bibliothèque

### Sites Internet

Tél. : 04 82 77 48 20

Maison AMASIS – 219 Rue du pavé

[www.mediatheques.loireforez.fr](http://www.mediatheques.loireforez.fr)

42130 MARCILLY-LE-CHÂTEL

Mail [biblio.marcilly@gmail.com](mailto:biblio.marcilly@gmail.com)

[www.loire-mediatheque.fr](http://www.loire-mediatheque.fr)

## RENCONTRE AVEC ROBERT DURIS

A chaque parution de L'Ecureuil, vous attendez impatiemment de retrouver la page jeux du journal...Entièrement imaginée par un habitant de la commune nous avons souhaité le mettre à l'honneur dans cette édition 2021.

Certains d'entre vous le connaissent très bien, mais pour d'autres, mystère...qui se cache derrière le patronyme de M. Duris ???

En cette année très spéciale pour lui, nous sommes allés à sa rencontre pour revenir sur l'historique des « Jeux de l'Ecureuil ».

Robert Duris nous reçoit dans son bureau, petite pièce aménagée au sous sol de sa maison. L'endroit est intime, des dizaines de livres sont rangés sur des étagères, des tableaux de châteaux sont accrochés aux murs et dans une vitrine une collection de petits soldats de plomb réalisés et peints par leur propriétaire !

Natif de Boën, Robert Duris a en mémoire la vie qui animait son quartier au centre de la ville. Il a plaisir à raconter, que dans une seule rue se trouvait l'ensemble des commerces et artisans dont les habitants avaient besoin. Il se souvient des grandes parties de jeux faites avec les copains dans le château, alors presque abandonné. Les temps ont changé, le château est devenu musée, les commerces se sont éloignés en périphérie...

Durant 40ans, il a exercé avec passion le métier d'éducateur spécialisé et termine sa carrière à St Galmier en 2000. L'heure de la retraite sonne aussi le début d'une nouvelle vie : il s'installe à Marcilly, village de sa femme, dans leur maison secondaire qui devient ainsi leur maison principale.

Très vite, sa passion pour la transmission, l'enseignement, reprend le dessus : il aide ainsi des élèves en difficulté de l'école primaire Jean Côte jusqu'à la classe de première.

Il est invité par Anne Magnan et Paul Verdier à les rejoindre dans leur activité bénévole de lecture de contes. Cette aventure dure environ 4 ans. Si ses 2 amis apprécient faire la lecture aux enfants, Robert Duris préfère sans hésitation, inventer ses propres histoires !

Certes incollable sur l'histoire de sa région, Robert Duris avoue ne plus savoir exactement quand et comment ont commencé les jeux. Il se souvient, que lors d'une discussion, l'idée a germé de rendre le journal communal un peu plus attractif, plus dynamique, plus gai. Et c'est à ce moment que la page jeux est créée et lui est confiée. A l'époque, Louis Bouchet et M. et Mme Vernet sont aux commandes. Ils lui laissent carte blanche tout en souhaitant que cette nouvelle page mette en avant le village de Marcilly !

Le premier numéro des « Jeux de l'Ecureuil » sort en mars 2005. Robert Duris est heureux : il peut ainsi laisser libre cours à son imagination tout en parlant de son village ! Cet amoureux des mots, de l'orthographe (il participe avec son épouse aux dictées télévisées) s'épanouit en créant et imaginant toutes sortes de jeux. A l'époque 3 fois par an, maintenant 2 fois, il doit se « casser les méninges » pour vous divertir, vous faire réfléchir, vous apprendre à connaître votre village !

Robert Duris a fêté ses 80 ans au mois de janvier, il a des projets plein la tête et continue de s'émerveiller de la richesse de notre patrimoine, des histoires qui racontent notre passé et qui expliquent notre présent ! Nous lui souhaitons une belle continuation !



## L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN CÔTE

### Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.)

Depuis maintenant plus d'un an, la commune de Marcilly le Chatel, s'est engagée dans une démarche portée par Loire Forez Agglomération : le **Projet Alimentaire Territorial**.

Le P.A.T. basé sur le volontariat des communes permettra à Loire Forez Agglomération de nous accompagner et de faire en sorte que notre cantine puisse développer plus facilement les circuits courts d'approvisionnement, réduire ses déchets et faire que tous les enfants accèdent à une alimentation de qualité.

Le fil conducteur de cette action étant bien sûr de se mettre en conformité avec la loi Egalim où notre cantine devra proposer, d'ici 2022, 50% de produits «durables» dont au moins 20% de bio et 1 repas végétarien par semaine.

La commune de Marcilly c'est tout de suite démarquée en devenant l'une des six communes pilotes de ce projet. L'objectif principal de ces dernières est d'échanger des informations avec LFA afin d'obtenir un diagnostic assez exhaustif de la restauration collective sur notre territoire et de s'appuyer sur ces «pilotes» et leurs re-

tours d'expériences pour sensibiliser les autres communes et construire une démarche à l'échelle de l'agglomération. La première phase d'audit ainsi que son compte rendu ayant été réalisés entre le mois de septembre et décembre de l'année dernière, suivie par un atelier de pésoe des déchets sur 4 semaines dès le mois de janvier, Marcilly le Chatel et sa cantine vont aborder la deuxième phase. Toujours accompagné par LFA qui parallèlement a travaillé avec les acteurs des filières agricoles et alimentaires, cette deuxième phase va permettre aux six communes pilotes, élargies aux autres communes volontaires de travailler sur les orientations et les pistes d'actions à mettre en œuvre.

Nous ne pouvions passer à côté de l'opportunité d'être accompagné techniquement et de bénéficier d'un regard «extérieur» mais aussi de développer des actions innovantes pour la cantine afin de monter en compétence et de valoriser le travail mené par la commune et notre personnel de cantine qui contribue déjà fortement à la mise en place de repas de qualité.



#### **Attention nouveau logiciel de réservation.**

Depuis plusieurs années les parents dont les enfants sont scolarisés à l'école Jean Cote ont pris, pour la majorité, habitude de réserver les repas grâce au logiciel City-Bay. Le prestataire de service a décidé de façon unilatérale de mettre fin au contrat qui nous liait. Devant le fait accompli, la commune de Marcilly, s'est mise activement à la recherche d'un nouveau prestataire.

C'est donc le logiciel **Cantine de France** qui a répondu aux mieux aux différentes exigences et qui est mis en place pour septembre.

Vous pouvez retrouver la procédure à suivre pour créer votre compte sur le site internet de la commune ou directement avec le lien <http://inscription.cantine-de-France.fr/> afin de procéder aux réservations pour la rentrée.

Vous trouverez ci-dessous les **nouveaux tarifs** de la cantine et du péri scolaire, applicables à la rentrée 2021.

Repas enfant	3,20 €
Repas Adulte	4,50 €
Repas enfant tarif réduit	1,60 €
Garderie (Tarif à la demi-heure)	1 €

## L'ÉCOLE PRIMAIRE JEAN CÔTE



Encore une année particulière dans les écoles à cause de la crise sanitaire.

Il y a eu peu de sorties pédagogiques ou culturelles mais cela n'a pas empêché tous les élèves de progresser et de finir l'année avec le sourire.

Les classes de CP et de CE1 – CE2 ont profité de ce temps à l'école pour réaliser des plantations dans les jardinières de l'école, ce qui a été très agréable au printemps.

Les deux classes de grands, privées de sport, ont pu randonner dans la commune. Ce fut des moments très agréables et physiques.

Cinq randonnées à la découverte de Marcilly-le-Châtel avec un travail de lecture de carte et d'orientation.



Nous avons également profité des animations du village : construction d'un abri de fortune au pied du château, visite à la volerie pour deux classes, sport au stade de foot ou aux abords de l'école, spectacle de la bibliothèque reprogrammé à l'école, etc.

La fin d'année scolaire ouvre un passage vers d'autres apprentissages, vers d'autres découvertes et en premier lieu vers le repos et les loisirs ...

**Passez tous un bon été !**

## SOUS DES ÉCOLES

## Sou des écoles

Depuis le mois de JANVIER le Sou a dû annuler la boum du carnaval, le repas concert et la chasse aux œufs !

Heureusement, au printemps, la VENTE DE PLANTS de fleurs et de légumes de l'ESAT de Bussy-Albieux a connu une belle réussite.

*Merci à tous les petits et grands jardiniers !*

Le 2 JUILLET, parents et enfants ont enfin pu se retrouver pour fêter la fin de l'année scolaire. Au départ de l'église, un parcours avait été balisé et parsemé d'énigmes sur le thème de LA NATURE (merci Magali !) Pour avoir droit au trésor gourmand à l'arrivée, les enfants devaient retrouver son nom : **CHOCOLAT**.

Une délicieuse tablette de chocolat de Choc et Vous attendait les petits gourmands après la balade ! Le tirage de la TOMBOLA a ensuite fait de nombreux gagnants dont un jeune Marcillois très chanceux qui a fait des jaloux en remportant pas moins de 4 lots !

Le Sou a offert aux CM2 un chèque cadeau au « Fond du coffre » de 20€.

*Nous leur souhaitons une belle continuation au collège !*



C'était également le moment pour eux de remercier « maître Laurent » avec un joli poème de leur création inspiré de « Le Dormeur du val » d'Arthur Rimbaud. *Nous lui souhaitons de très beaux moments dans la suite de sa carrière et le remercions pour son investissement!*

***Merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur lors de cette manifestation et bravo à toute l'équipe du Sou pour le travail fourni !***



***De nombreux membres du Sou doivent quitter l'association à la rentrée prochaine. N'hésitez pas à nous rejoindre pour envisager ensemble les nouvelles manifestations dans une ambiance conviviale !***



## FAMILLES RURALES

Familles Rurales achève cette saison 2020-2021 avec une note amère compte tenu du peu d'activités que nous avons pu maintenir en raison des règles sanitaires en vi-

gueur liées à la Covid 19. Malgré tout, nous ne baissons pas les bras et espérons pouvoir reprendre à la rentrée de septembre.

Cependant nous avons voulu organiser 2 stages pendant les vacances de printemps. Malheureusement **le stage d'Escalade** a dû être annulé pour cause de périmètre sanitaire, car nous devions nous rendre sur les communes d'Essertines, Chalmazel et St Georges pour de la grimpe sur rocher en extérieur et certaines familles étaient à plus de 10 kms. Nous avons 9 enfants inscrits. Par contre, c'est avec beaucoup de joie que les petits



cavaliers se sont retrouvés pour **l'activité poney**, au CERF sur la commune de Marcoux, pour des jeux et ballades. Un goûter leur était offert pour clôturer ces après-midis en extérieur. Nous avons accueilli 11 enfants.

Ce lundi 21 Juin, nous avons reçu l'Etablissement Français du Sang, pour **le Don du sang** à la salle des fêtes de Marcilly. Pas moins de 87 personnes se sont présentées entre 16 h et 19h dont 77 dons de retenus. A l'issue une petite collation leur était proposée.

Un grand merci aux organisatrices et aux donateurs pour ce grand succès.

Certaines de nos activités n'ont jamais commencé :

**le Scrabble, le Maintien en forme**, ou très peu de cours comme **la Danse, la Gym dansée, le Fit danse et le Pilâtes**, faute d'avoir accès aux salles fermées.

Notre professeur de **Danse** ne reprenant pas, nous étudions de nouvelles possibilités et envisageons de donner des cours de Danse Latino et de diversifier l'activité.

**Les cours de Yoga** (lundi 19h / mercredi 8h45 / jeudi 20h15) ne se sont pas arrêtés malgré la crise sanitaire. Nous avons débuté les cours en salle des fêtes (avec un effectif d'inscription inférieur aux autres années, imposé par la crise sanitaire) puis, afin de respecter les nouvelles consignes sanitaires, les cours se sont poursuivis en visioconférence, et nous terminons l'année avec des cours sur le terrain de football, quand le temps le permet !

Un grand merci aux adhérents pour leur adaptation et à Valériane Favard, professeur de Yoga, pour son écoute, pour avoir adapté ses cours (développé son coaching) et avoir répondu à nos différentes demandes (changement de positionnement, de tapis, de couleurs de vêtements...). Merci également à M. Peyret, président du club de foot, pour nous laisser le terrain en cette fin de saison.

Nous espérons vous retrouver nombreux l'an prochain dans des conditions "normales".

Les cours seront assurés en salle des fêtes et en visioconférence, si les conditions sanitaires ne permettent pas d'être en présentiel.

- Préinscription par internet courant juillet et inscription en septembre lors de l'assemblée générale.

**La Marche nordique** a été pratiquée jusqu'en octobre et a redémarré en février. Cette nouvelle activité a remporté un franc succès avec environ 18 inscrits et une moyenne de 10 personnes toutes les semaines. Corinne a su dynamiser le groupe dans un moment de détente et de bonne humeur. Face à un tel engouement nous poursuivrons les cours en septembre. Pour un moment alliant sport en plein air et convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre.

**Les ateliers théâtre** se sont déroulés cette année en 3 groupes d'enfants âgés de 6 ans à 15 ans, le mardi soir de 17h à 19h30 et le mercredi de 10h45 à 11h30 (32 enfants).

Malgré les conditions liées à la situation sanitaire, chaque fois que nous avons pu nous retrouver, la joie et la bonne humeur étaient de mise.

Après ce un redémarrage début juin, les ateliers sont à ce jour terminés et reprendront début octobre aux mêmes horaires.

Pour toute information, veuillez vous connecter sur le site familles rurales de Marcilly.

<https://www.famillesrurales.org/marcilly-le-chatel/>

Les inscriptions se feront au cours de l' AG.



Les élèves de l'atelier théâtre



Cette année difficile laisse des traces : nous avons pris la décision de rembourser les activités non effectuées, à savoir : la Danse, la Gym dansée, le Théâtre, le Fit danse et le Pilâtes, au prorata du nombre de cours/année et des cours non suivis. Le tout pour un budget de 5000 €.

Pour la rentrée de septembre, vous recevrez courant Juillet/Août, un mail de l'Association vous invitant à vous préinscrire par internet comme l'an dernier.

Le **5 septembre**, nous recevons un spectacle dans le cadre des « Rebonds de la Balle » avec une représentation sur la place de Marcilly, d'artistes de cirque « Les demi-frères grumeaux ».

Le **10 septembre aura lieu notre Assemblée Générale**, à l'issue de laquelle nous procéderons aux inscriptions définitives de vos activités.

Le **19 septembre**, nous organisons La Marche des Vendanges : confections des pâtés aux pommes le vendredi 17 à 8h30.

**Nous comptons sur vous pour faire perdurer l'Association en nous restant fidèles et nous restons à la recherche de bénévoles pour le partage les tâches en toute convivialité.**



## ACCUEIL DE LOISIRS DES FAMILLES RURALES

Comme chaque année l'association vous propose un accueil de loisirs pour vos enfants de 4 à 12 ans. Il aura lieu dans le Complexe d'Animations Rurales de Marcoux.

Nous accueillons pour la deuxième année consécutive notre directrice Camille Teyssier. Elle saura avec toute sa joyeuse équipe faire passer aux enfants des vacances inoubliables.

Toutes les infos nécessaires sur le site: <https://www.famillesrurales.org/marcilly-le-chatel/>

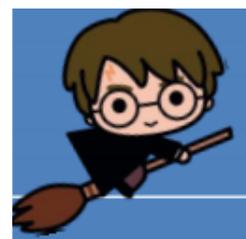
En ce qui concerne le programme, les enfants partiront tout d'abord en « voyage en Amérique » en découvrant le western des indiens & des Cowboys.

La seconde semaine, ils feront un « voyage dans les saisons ». Les enfants pourront s'initier au yoga et à la peinture végétale.

La troisième semaine, ils découvriront le monde « d' Harry Potter ». Les enfants visiteront la volerie du Forez avec leur nouveau spectacle.

La quatrième semaine, ils découvriront le monde de « Samy & ses amis ». Les enfants iront à Chalmazel pour participer à un rallye photo organisé par le Centre de Loisirs « Les p'tits montagnard » de Chalmazel.

Comme d'habitude, nous vous offrons également la possibilité de partir en camp : Un stage foot proposé par l'ASSE pour les 8/16 ans.



**Toute l'équipe vous souhaite de passer un excellent été 2021.**

## ENTENTE SPORT CHAMPDIEU MARCILLY



La saison de foot 2020/2021 a été difficile en terme d'organisation à cause du COVID. La saison s'est arrêtée fin octobre 2020, nous espérons que les compétitions puissent reprendre mais en vain.

Les entraîneurs des différentes équipes (jeunes et Seniors) ont maintenu les entrainements tout au long de la saison sauf pendant 2 mois, au plus fort de la pandémie.

Les entraîneurs ont dû faire preuve d'imagination, avec une saison sans compétition, il est difficile de motiver les joueurs.

Le 18 juin l'assemblée générale du club a eu lieu, le président a souhaité remercier l'ensemble des dirigeants pour le travail qu'ils ont pu faire tout au long de la saison ainsi que les différents sponsors pour leur aide au niveau de la trésorerie.

Pour 2021 le club avait le projet d'installer l'éclairage sur le stade de Marcilly (car d'octobre à mars les joueurs seniors s'entraînaient au stade de Savigneux).

La mairie a géré le dossier en partenariat avec le SIEL, ils ont pu obtenir différentes subvention de la part de la région, du département et de la fédération française de football.

Cette installation devrait être opérationnelle en octobre 2021.

Pour la saison 2021/2022, le club va créer une nouvelle catégorie : la catégorie Baby Foot, les enfants pourront commencer le foot à partir de 4 ans. Le but est de développer la motricité chez les enfants en effectuant différents exercices.

Pour la saison 2021/2022, nous avons engagé des équipes dans toutes les catégories.

Catégorie U4-U5	année de naissance 2017-2018
Catégorie U6-U7	année de naissance 2015-2016
Catégorie U8-U9	année de naissance 2013-2014
Catégorie U10-U11	année de naissance 2011-2012
Catégorie U12-U13	année de naissance 2009-2010
Catégorie U14-U15	année de naissance 2007-2008
Catégorie U16-U18	année de naissance 2005-2006
Catégorie Seniors	2 équipes (en D2 et en D4)
Catégorie Foot Loisirs	1 équipe

**Le samedi 18 septembre le club  
organise son concours de pétanque  
au stade de Marcilly  
Inscription à partir de 14H00  
(ouvert à tous)**

Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez contacter Alain PEYRET au 06 19 43 12 18



Equipe U16 – U18

## COMITÉ DES FÊTES



Depuis l'année dernière il est difficile d'organiser des manifestations à cause de la pandémie du COVID.

En 2020 la fête patronale n'a pas eu lieu ainsi que les autres

manifestations.

Cette année, le comité souhaite organiser un concours de pétanque pour marquer le week-end de la fête.

Nous organiserons le concours le samedi 17 juillet à 17H00 au stade de Marcilly, inscription à partir de 16H00.

Nous n'organiserons pas d'autres animations sur le week-end, car les mesures sanitaires à prendre en compte sont trop contraignantes.

Le concours sera réservé aux habitants de Marcilly ainsi qu'à leurs amis, afin de limiter le nombre de participants.

## MARCILLY LE CHATEL



Samedi 17 juillet

Route de Montverdun



## CONCOURS DE PETANQUE

Organisé par le Comité des Fêtes

INSCRIPTIONS : 16H00

Concours par doublettes formées  
sur 3 parties plus 1/2 finales et finale  
Classement par parties gagnées et  
addition de points

1er prix : 100 € (en bon d'achat)  
2ème prix : 60 € (en bon d'achat)  
3ème et 4ème prix : 40 € (en bon d'achat)

## SOLUTIONS DES JEUX

1. Losange épidémique

En descendant : O - ON - NOE - ONDE - ONDEE - ONDEE - DONNEE - INONDEE - INONDEE - INFONDEE - INFONDEE □ **DECONFINE**  
En montant : E - NE - EON - CONE - FONCE - FONCEE - CONFIE - CONFINIE □ **DECONFINE**

2. C'est le numéro du COVID = 19

3. Les variants sont les suivants :

ANGLAIS - BRÉSILIEN - CHINOIS - INDIEN - CALIFORNIEN -  
SUD AFRICAIN - DELTA

4. C'est bien sûr 2020

## THÉRAPEUTES AUX PIEDS NUS

Les Thérapeutes Aux Pieds Nus  
Salon du Bien Etre en Octobre 2021

Une des activités principales de l'association « Thérapeutes Aux Pieds Nus » est l'organisation du Salon du Bien Etre, à l'automne, à la Salle des fêtes de Marcilly.

Le premier a été organisé en 2018, le second en 2019, avec l'aide du Comité des Fêtes.

En 2020, le salon a été prévu, puis annulé, puis reprévu et préparé mais il a dû être annulé le vendredi soir, veille du week end du salon, à cause des obligations données par les collectivités et administrations et qui rendaient impossible la tenue du salon.



Cette année, le salon pourra se tenir, toujours à la Salle des Fêtes de Marcilly.

**Il est prévu les 2 et 3 Octobre 2021, le samedi de 13h à 19h et le dimanche de 10h à 18h.**

Il y aura 20 à 30 exposants pour vous accueillir et vous présenter leurs spécialités de thérapies alternatives : Sophrologie, Massage Assis, Médecine traditionnelle Chinoise, Reiki, Géobiologie, Dien Chan,...etc... Nous devrions aussi avoir une quinzaine de conférences, moments très importants qui permettent d'avoir une présentation précise des thérapies présentées et de pouvoir poser des questions à ces spécialistes.

A ce jour, les inscriptions démarrent seulement. Nous ne pouvons pas vous donner plus de précisions.

**Cette année, nous aurons donc besoin de quelques personnes pour nous aider** à l'organisation de cette manifestation, montage, démontage, ... Nous comptons donc sur les bonnes volontés.

En effet, cette année n'aura pas été très propice au développement de notre association encore très jeune.

Je me permets de vous rappeler l'**objectif** de notre association, qui est triple :

- Promouvoir les thérapies naturelles et complémentaires notamment par des journées ou soirées d'information et des formations, salons...
- Favoriser l'accès à la santé pour tous par des thérapies naturelles et complémentaires,
- Collaborer avec les acteurs de la médecine non conventionnelle et ceux de la médecine allopathique pour améliorer le bien être quotidien de chacun.

Nous avons pu réaliser quelques journées Portes Ouvertes mais les formations « grand public » n'ont pas encore repris. Seule la formation de thérapeutes a pu se tenir en 2021.

**Si vous voulez en savoir plus**, si vous souhaitez nous rejoindre, **n'hésitez pas à nous contacter au 06 19 10 59 41** ou par mail sur [tsdabe42@gmail.com](mailto:tsdabe42@gmail.com)

**William BOUCHET, Président**, (06 19 10 59 41)

TAPN : 183 Route de Sainte Anne à Marcilly Le Chatel ou 7 rue Puy du Rozeil à Montbrison.

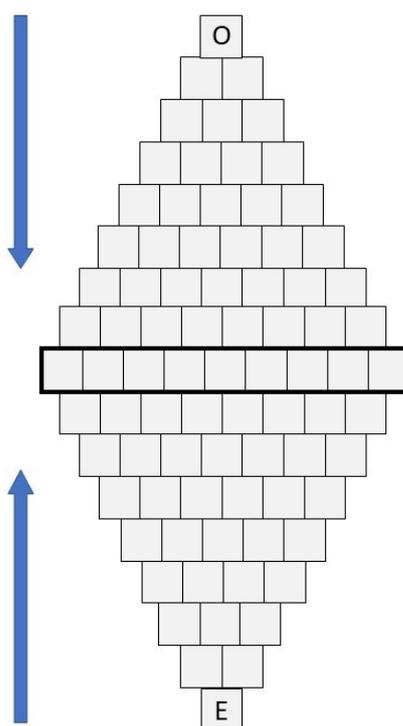


LES JEUX DE L'ÉCUREUIL PAR ROBERT DURIS

**SPECIAL PANDEMIE... LA FIN ?**

**1) Losange épidémique**

En répondant aux questions et en ajoutant à chaque ligne une lettre aux lettres du mot précédent, formez des mots qui vous amèneront à la ligne centrale du losange, où vous lirez un mot d'actualité libérateur.



- Symbole de l'oxygène
- Pronom indéfini
- Son arche est célèbre
- Flot
- Grosse pluie subite
- Idée, point de départ
- Envahie par les eaux
- Injustifié
- Enfin libre depuis peu !
- Elle l'a été depuis 18 mois
- Donnée à conserver
- Rendue plus sombre
- Court sur un adversaire
- Fruit du pin
- Célèbre chevalier espion
- Issu de...
- Symbole de l'électron

**2) Ce numéro nous a hanté depuis 18 mois :**

Il est le tiers de la moitié de 114

**3) Sur chaque ligne, reconstituer, avec les lettres des mots ci-dessous les noms de quelques variants du COVID 19**

- GLAS + NIA → -----
- LIBRE + SIEN → -----
- INCH + SOI → -----
- DENI + NI → -----
- CLAIRONNE + IF → -----
- FRANÇAIS + DU + I → ----- (2 mots)
- DA + TEL → -----

**4) On s'en rappellera de celle-là !! Il vaut mieux en rire !**

Elle est le double de la moitié de 2020

Retrouvez nous sur le web !  
[www.marcillylechatel.eu](http://www.marcillylechatel.eu)

## MAIRIE DE MARCILLY LE CHÂTEL

*Ouverture au public*

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 11h

Vendredi de 14h à 18h30

Téléphone : 04 77 97 40 80

 [marcillym@wanadoo.fr](mailto:marcillym@wanadoo.fr)



**illiwap**  
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

**((( Suivez l'actualité de la commune )))**

- 01 Téléchargez l'appli
- 02 Recherchez le nom de votre commune
- 03 Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !  
Vous recevez toute l'actualité !**

[www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)

APPLI DISPONIBLE SUR

BRUTITE  
SANS PUBLICITÉ  
SANS INSCRIPTION

## DATES À RETENIR

Samedi 17 juillet **Concours de pétanque** Comité des fêtes Stade 16h

Dimanche 5 septembre **Les Rebonds de la balle « Les frères Grumeaux »** Familles rurales Place de la mairie 16h30

Vendredi 10 septembre **Assemblée générale des Familles rurales** Salle des fêtes 19h

Vendredi 17 septembre **Fabrication des pâtés aux pommes** Familles rurales Salle des fêtes 8h30

Samedi 18 septembre **Concours de pétanque** ESCM Stade 14h

Dimanche 19 septembre **Marche des Vendanges** Familles rurales

Samedi 2 octobre **Salon du Bien Etre** Thérapeutes aux Pieds Nus 13h-19h

Dimanche 3 octobre **Salon du Bien Etre** Thérapeutes aux Pieds Nus 10h-18h

Samedi 9 octobre **Goûter CCAS** Salle des fêtes

Dimanche 10 octobre **Nettoyage de la nature** Place de la mairie 9h

Jeudi 14 octobre **Réunion publique Etude des déplacements** Salle des fêtes

Lundi 11 octobre **Don du sang** Familles Rurales salle des fêtes

Jeudi 11 novembre **Commémoration armistice 1918** 11h

L'Ecureuil, journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel

Directeur de publication : Thierry Gouby

Responsable de la rédaction : Sandrine Séférian

Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel

Tirage : 670 exemplaires - Imprimé par nos soins

Photo de couverture : Atelier Padgom



Prochain Ecureuil : janvier 2022

Vous souhaitez communiquer avec l'Ecureuil...

[ecureuil\\_marcillylechatel@orange.fr](mailto:ecureuil_marcillylechatel@orange.fr)